

**Arrêté préfectoral de prescriptions particulières relatif
à l'aménagement d'une frayère à brochets
sur le canal de Saint-Quentin -lieu-dit *Les Monts de Prémy*- à Fontaine-Notre-Dame (Nord)**

Annexe 3

Dossier de déclaration n° 59-2020-00137

Site initial (a)

Cours d'eau dévié et frayère à brochets (b)

Profil en travers du futur site (c)

VU POUR ETRE ANNEXE à mon acte
en date du

22 DEC. 2020

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général


[Simon FETET]